



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2014
Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie

Procès verbal

Tenue le 17 juin 2014 à midi
Salle 4224 de l'UQAT, Val-d'Or

Liste des membres présents :

Mme Monique Châteauvert, M. Olivier Pitre, Mme Guylaine Bois, M. Gilles Bérubé, M. Éric Audet

Aussi présents : Patricia Boutin, directrice.

1. OUVERTURE DE LA REUNION

La séance débute à 12h20 et Mme Guylaine Bois souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2014

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Le point 4.4. est retiré car aucune modification aux règlements généraux n'a été proposée.

1. Ouverture de la séance : Mot de bienvenue de la présidente

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle 2014

3. Lecture et approbation des comptes-rendus de l'assemblée générale annuelle du 19 septembre 2013

4. Assemblée des membres

4.1. Rapport d'activités annuel 2013-2014

4.2. États financiers 2013-2014

4.3. Plan d'action 2014-2015

4.4. Modifications aux règlements généraux

4.5. Élections

4.6. Choix vérificateur comptable

5. Levée de la séance

RÉSOLUTION OBVAJ 212-06-14

Objet : Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2014



Mme Monique Châteauvert propose que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2014 soit adopté avec modifications mineures. La proposition est appuyée par M. Éric Audet et adoptée à l'unanimité.

Adopté

3. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 19 SEPTEMBRE 2013

La présidente demande aux membres présents lors de cette réunion s'il y a des modifications à apporter.

RÉSOLUTION OBVAJ-213-06-14

Objet : Approbation du procès verbal de l'assemblée générale annuelle 2013

M. Olivier Pitre propose l'approbation du procès verbal de l'assemblée générale annuelle 2013. La proposition est appuyée par Mme Monique Châteauvert et adoptée à l'unanimité.

Adopté

4. ASSEMBLEE DES MEMBRES

4.1. RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL 2013-2014 ET 4.3. PLAN D'ACTION 2014-2015

Ces deux points sont traités simultanément.

On procède à la lecture des grandes lignes du rapport annuel. Le plan d'action est une continuité de celui de 2013-2014, étant donné que certaines actions sont pérennes.

Les prévisions budgétaires pour l'année 2014-2015 sont aussi expliquées et détaillées par la direction.

RÉSOLUTION OBVAJ-214-06-14

Objet : Approbation du rapport d'activités annuel 2013-2014 et du plan d'action 2014-2015

Mme Monique Châteauvert propose l'approbation du rapport d'activités annuel 2013-2014 et du plan d'action 2014-2015. La proposition est appuyée par M. Gilles Bérubé et adoptée à l'unanimité.

Adopté

4.2. ÉTATS FINANCIERS 2013-2014

La conclusion apportée dans les états financiers n'indique pas de faille dans la gestion de l'organisme. Un déficit apparaît suite à des modifications dans la comptabilisation des revenus ; les surplus provenant des exercices financiers précédents et le transfert des revenus du CBVRB n'apparaissent plus comme des revenus annuels.



RÉSOLUTION OBVAJ-215-06-14

Objet : Approbation du rapport financier 2013-2014.

M. Éric Audet propose l'approbation du rapport financier 2013-2014. La proposition est appuyée par M. Gilles Bérubé et adoptée à l'unanimité.

Adopté

4.4 ÉLECTIONS

Seul le poste de Mme Guylaine Bois est en élection. Elle est réélue par acclamation.

RÉSOLUTION OBVAJ-216-06-14

Objet : Réélection de Mme Guylaine Bois.

M. Olivier Pitre propose que Mme Guylaine Bois soit réélue comme administratrice de l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie. La proposition est appuyée par Mme Monique Châteauvert et adoptée à l'unanimité.

Adopté

4.5. CHOIX DU VERIFICATEUR COMPTABLE

La firme Samson, Bélair/Deloitte et Touche est mandatée pour effectuer la mission d'examen pour l'année financière 203-2014 pour un montant d'environ 1500\$.

RÉSOLUTION OBVAJ-217-06-14

Objet : Choix du vérificateur comptable

M. Gilles Bérubé propose que la mission d'examen pour l'année financière 2014-2015 soit confiée à la firme Samson, Bélair/Deloitte et Touche. La proposition est appuyée par Mme Monique Châteauvert et résolu à l'unanimité.

Adopté

5. LEVEE DE LA SEANCE

La séance termine à 13 heures.

RÉSOLUTION OBVAJ-218-06-14

Objet : Levée de la séance

Mme Guylaine Bois propose que la séance soit levée. La proposition est appuyée par Mme Monique Châteauvert et résolu à l'unanimité.

Adopté